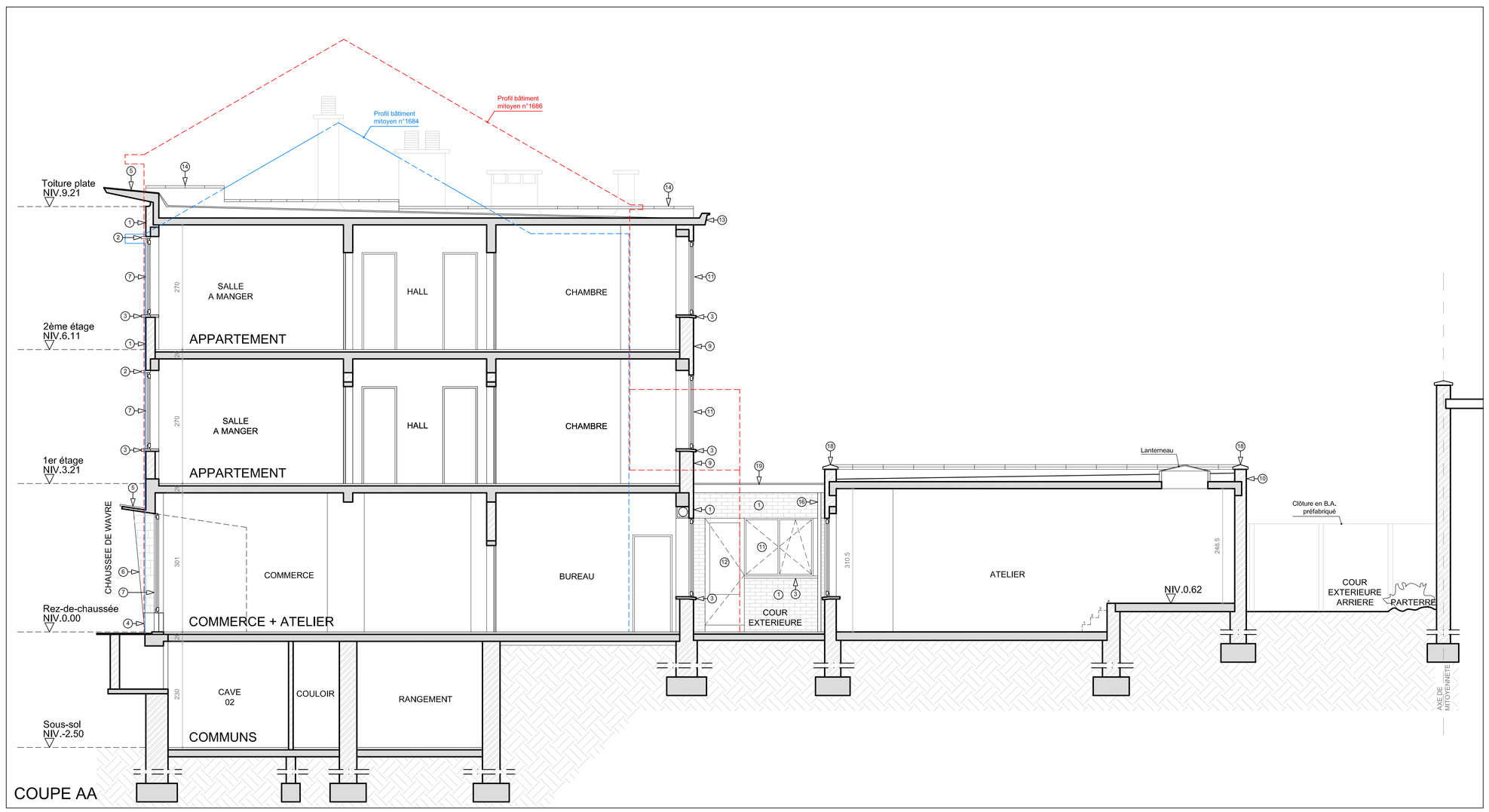


FACADE AVANT



FACADE ARRIERE



COUPE AA

LEGENDE MATERIAUX FACADES

1. PAREMENT BRIQUES - teinte rouge
2. PAREMENT PIERRE DE FRANCE - teinte beige clair
3. SEUIL PIERRE BLEUE
4. SOUBASSEMENT PIERRE BLEUE
5. AUVENT EN BETON - teinte naturelle
6. PAREMENT EN GRÈS NATUREL
7. MENUISERIES EXTÉRIEURES EN BOIS - LAZURE teinte brun foncé + VITRAGE
8. PORTE ENTREE IMMEUBLE EN BOIS - LAZURE teinte brun foncé
9. PAREMENT BRIQUE - teinte orange
10. CIMENTAGE HYDROFUGE - teinte naturelle
11. MENUISERIE EXTERIEURE + DOUBLE VITRAGE EN PVC - teinte blanche
12. PORTE + OCULUS VITRÉ (double vitrage) en PVC - teinte blanche
13. RIVE DE TOITURE DEBORDANTE EN BETON - teinte naturelle
14. COUVRE-MUR EN TERRE CUITE
15. DEP EN ZINC - teinte naturelle
16. LINTEAU EN BETON - teinte naturelle
17. COUVRE-MUR EN BETON - teinte naturelle
18. CHENEAU EN BOIS + PEINTURE - teinte blanche

LEGENDE BATIMENT MITOYEN

- BATIMENT MITOYEN N°1686
- BATIMENT MITOYEN N°1684

LEGENDE MATERIAUX

- MACONNERIE/CLOISON EXISTANTE
- ELEMENT BETON EXISTANT

NOTE

Le présent document est constitué par les plans d'avant-projet réalisés par l'architecte. Ceux-ci doivent obligatoirement être soumis à une étude de stabilité réalisée par un ingénieur agréé avant toute mise en oeuvre.

TOUTES les dimensions reprises aux plans / coupes / élevations sont communiquées à titre indicatif.
Les dimensions devront obligatoirement être contrôlées "in situ" dans le cadre de la réalisation des plans d'exécution préalable à toute mise en oeuvre.

No	DATE/DATUM	MODIFICATIONS/WIJZIGINGEN
E		
D		
C		
B		
A		

CE PLAN CONCERNE/VOORWERP VAN HET ONTWERP :

REGULARISATION DU REZ-DE-CHAUSSEE D'UN IMMEUBLE MIXTE ET DES LOCAUX COMMUNS AU SOUS-SOL

ADRESSE:
Commune d´AUDERGHEM
Chaussée de Wavre, n°1684A

Deuxième Division
Section B 130 g 3

MAITRE DE L'OUVRAGE/BOUWHEER :

ARCHITECTE/ARCHITECT :

OBJET DU PLAN/VOORWERP VAN HET PLAN :

SITUATION EXISTANTE DE DROIT

COUPE AA + FACADE AVANT + FACADE ARRIÈRE

ECHELLE/SCHAAL :	1/50	FORMAT/FORMAAT :	A0
DATE/DATUM :	08/09/2026	PLAN No :	102
DESSIN/TEKEN :	SD	DOSSIER No	2026-381

SIGNATURES/HANDTEKENINGEN :

MAITRE DE L'OUVRAGE/BOUWHEER :	ARCHITECTE/ARCHITECT :	URBANISME/STEDEBOUW :

Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être recopié, modifié, ou cédé/publié à des tiers sans son autorisation préalable (loi du 16/04/1934).

Dit plan is eigendom vd. architect en mag niet gecopieerd en gewijzigd worden of naar derden worden doorgegeven zonder toestemming (wet van 16/04/1934).